

## Le discours baroque sur la science de l'histoire

Charles-Olivier Carbonell

---

**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/baroque/588>

DOI : 10.4000/baroque.588

ISSN : 2261-639X

**Éditeur :**

Centre de recherches historiques - EHESS, Éditions Cocagne

**Édition imprimée**

Date de publication : 15 janvier 1987

ISSN : 0067-4222

**Référence électronique**

Charles-Olivier Carbonell, « Le discours baroque sur la science de l'histoire », *Baroque* [En ligne], 12 | 1987, mis en ligne le 30 juillet 2013, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/baroque/588> ; DOI : 10.4000/baroque.588

---

Ce document a été généré automatiquement le 20 avril 2019.

© Tous droits réservés

---

# Le discours baroque sur la science de l'histoire

Charles-Olivier Carbonell

---

- 1 Sans doute dois-je, non à la modestie mais à l'honnêteté d'avouer d'emblée mon embarras. Suis-je bien à ma place parmi vous ? durant cette session ? N'est-ce point il y a trois ans, lorsque vous débattiez du *Logos de l'histoire* que cette communication aurait pu être faite ?
- 2 Spécialiste de l'historiographie au XIX<sup>e</sup> siècle, quelle compétence scientifique puis-je évoquer pour dissiper mon inquiétude face à ma présomption ? Certes, j'ai osé une rapide synthèse sur l'histoire de l'historiographie d'Hérodote à nos jours, et la revue *Storia della Storiografia* que je dirige ne néglige pas les temps incertains dans lesquels se plaisent vos curiosités. Mais ce sont là de pauvres raisons.
- 3 Dernière crainte enfin, méthodologique. Adeptes de la « pesée globale » chère à Pierre Chaunu, j'ai l'habitude d'étudier une production historique globale, sous toutes ses formes, sans jamais exclure la plus humble, la plus médiocre des œuvres. Je n'ai pu, dans le cadre d'une brève communication, me soumettre à cette exigence d'exhaustivité.
- 4 Je dois à l'amitié de Francis Courtès d'avoir vaincu la triple barrière de mes scrupules. Et vous lui devez donc de m'entendre parler du « Discours baroque sur la science de l'histoire ».
- 5 Sans doute convient-il, en bonne approche rhétorique, de coller au sujet en le posant, de le définir ensuite et de le délimiter enfin.
- 6 Coller au sujet, au thème proposé pour ces Journées d'étude, « le discours scientifique du baroque », cela signifie pour nous étudier non le discours scientifique sur l'histoire mais plutôt, à cause de la nature bâtarde de celle-ci, le discours baroque sur l'histoire comme science.
- 7 Définir le sujet, ici le mot histoire, est chose simple. En ces temps heureusement préhégéliens, historia-histoire désigne « la description, la narration des choses comme elles sont ou des actions comme elles se sont passées... » (Furetière, *Dict. univ.*, 1690), « la narration des actions et des choses dignes de mémoire » (*Dict. de l'Acad. fr.*, 1<sup>ère</sup> première

édit., 1694). Même lorsqu'il est écrit avec une majuscule, ce qui est très souvent le cas, le mot histoire désigne toujours une connaissance, jamais une réalité.

- 8 Nos sources seront donc essentiellement constituées par les traités d'épistémologie de l'histoire qui s'intitulent parfois, justement, « Discours sur l'histoire », tels le *Discours sur l'histoire* (1638) de La Mothe Le Vayer, précepteur du jeune frère de Louis XIV, le duc d'Orléans, et le *Discours sur les vertus et les vices de l'histoire* de Le Roy, publié en 1620 à Paris. L'un et l'autre, comme le gros traité *De l'histoire* du Père Le Moyne (1670), appartiennent à cette catégorie des *Artes historicae* qui fleurirent au XVIII<sup>e</sup> siècle et dont le premier, dans l'Europe moderne, semble être l'œuvre de François Robertello, professeur de rhétorique à Padoue, la *De facultate historica disputatio*, publiée à Florence en 1548<sup>1</sup>.
- 9 Reste la troisième exigence préliminaire : la délimitation. « Nous ne décidons pas quel est le temps du baroque » ; je cite F. Courtès. C'est donc en historien de l'histoire que j'ai posé les bornes de cet exposé aux deux termes du XVII<sup>e</sup> siècle. Pour être précis, trop précis assurément, en l'an 1599 et, en aval, en l'an 1681.
- 10 En 1599 s'achève, semble-t-il, avec la publication de *l'Histoire des Histoires* de La Popelinière, le « prélude français à l'historiographie moderne ». L'expression est de George Huppert qui s'est fait dans *L'Idée de l'histoire parfaite* l'analyste enthousiaste des œuvres historiques de Jean Bodin (*Méthode pour une facile compréhension de l'histoire*, 1566), Loys Le Roy (*De la vicissitude ou variété des choses en l'univers...*, 1575), Nicolas Vignier (*Bibliothèque historique*, 1588) et Henri La Popelinière enfin. En 1599 s'achèverait, d'après Huppert, cette courte période de modernité historiographique, ce dernier tiers du XVI<sup>e</sup> siècle où un petit groupe de Parlementaires français, proches du protestantisme, fondèrent une « histoire nouvelle » qu'ils nommèrent « accomplie » ou « parfaite », c'est-à-dire, à l'aune de notre langage, scientifique.
- 11 « 1681 », nous dit Marc Bloch dans son *Apologie pour l'histoire*, « est une grande date de l'esprit humain ». Non parce que cette année-là paraît le *Discours sur l'histoire universelle* de Bossuet – une œuvre qui pour l'historien de l'histoire se situe au terme d'un discours théologique sur l'Histoire et d'une pratique théologienne de l'histoire vieux de près de quinze siècles puisqu'ils trouvent leur source chez Orose et Augustin ; mais parce qu'en 1681 Dom Mabillon, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, publie un *De re diplomatica* dans lequel le fondateur de l'École des Annales voit le premier Discours de la méthode à l'usage des historiens.
- 12 1599-1681 voilà qui coïncide approximativement avec le cadre chronologique dans lequel se situent les communications qui précèdent celle-ci ; voilà qui coïncide aussi avec le découpage des littératures affrontés à l'étude du baroque ; je songe à Jean Rousset dont *Circé et le paon* embrasse les deux premiers tiers du XVII<sup>e</sup> siècle ; je songe aussi à Friedrich qui précise, dans le titre même de son ouvrage, que « the Age of the Baroque » correspond aux années 1610-1660.
- 13 Ce faisant, j'ai conscience de n'avoir point choisi la facilité. Le XVI<sup>e</sup> siècle historiographique est bien étudié, même s'il n'est pas, à mon goût, bien connu. Les travaux de Myriam Yardeni, Donald Kelley, George Huppert, Claude-Gilbert Dubois et Arlette Jouanna ont contribué à explorer la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle historiographique<sup>2</sup>. Même remarque lorsqu'il s'agit du XVIII<sup>e</sup> siècle ; signalons en particulier, puisqu'elle rencontre exactement nos préoccupations d'aujourd'hui, l'étude que Jean-Pierre Guicciardi a consacrée aux *Artes historicae* de la fin du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup>

siècles sous le titre « la dialectique de la vérité et de l'erreur » (dans *L'Histoire au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Actes d'un colloque tenu à Aix-en-Provence en 1975, publié en 1980).

- 14 Dans l'entre-deux, pas grand chose à ma connaissance touchant à notre propos. Le silence des historiens de l'histoire correspond-il à un affaissement de la pratique scientifique de l'histoire ? Ou simplement à leur indifférence vis-à-vis d'une période dans laquelle ils ne trouvent aucun de leurs ancêtres légitimes ?
- 15 Encore convient-il, pour répondre à ces questions de connaître à grands traits ce que fut l'historiographie de la Renaissance.

## Renaissance et naissance de l'histoire comme science

- 16 Le temps des humanistes – le Quattrocento italien et le XVI<sup>e</sup> siècle européen – fut celui où, laborieusement, incomplètement, l'histoire devint une science ou, par la plume de ses théoriciens, rêva d'en être une<sup>3</sup>.
- 17 • Une science ? Qu'est-ce à dire lorsqu'on parle de l'histoire ? La réelle modernité, en ce domaine, de la Renaissance nous permet, je crois, d'éviter toute confusion, tout risque de contre-sens. La science de l'histoire était proche alors de celle que nous définissons aujourd'hui. Elle exigeait déjà la recherche du vrai et du rationnel; en amont, la quête et la restitution des sources primaires, de documents authentiques, de faits vraisemblables – la critique externe éliminant erreurs et faux, la critique interne fables et mensonges; en aval, l'intelligence explicative: recherche des causes, des enchaînements de cause à effet, des lois peut-être si la permanence ou la régularité affectait les relations établies.
- 18 • La « révolution » historiographique de la Renaissance s'appuie sur un formidable mouvement d'érudition qui se traduit par un triple enrichissement des moyens, des techniques, des outils dont use l'historien :
- Collecte et publication de sources : à Rome paraît en 1553 le premier corpus graphique - *Delle antichità di Roma* de Ligorio – et, cinquante ans plus tard, le premier corpus épigraphique, celui de Jean Outer. À leur suite se multiplient, en Allemagne surtout, les *Trésors* où s'accumulent les manuscrits, les lois, les coutumes, les chroniques...
- 19 • Laboratoires d'histoire : les archives d'État s'organisent, les bibliothèques s'ouvrent au public à Oxford, à Rome, à Vienne...
- 20 • Sciences auxiliaires : la philologie, la numismatique, l'archivistique, la chronologie, la métrologie se constituent...
- 21 • Assurés de leur base et de leurs techniques, les historiens pouvaient, dès lors, fonder une nouvelle histoire. C'est en Italie, au quinzième siècle, que celle-ci vit le jour :
- Vers 1440, Lorenzo Valla démontre la fausseté de l'acte connu sous le nom de « Donation de Constantin », base juridique des possessions italiennes de la Papauté.
  - En 1444, *L'Histoire du peuple florentin* de Bruni fonde une historiographie déliée de la théologie, sans Providence ni miracles, interprétée à la seule lumière d'êtres humains et des causes naturelles.
  - Dans le même temps, Biondo publie ses *Décades sur la décadence de l'empire romain* dans lesquelles il passe au crible les sources relatives au Moyen Âge, n'en conserve qu'un petit nombre et, crime de lèse-rhétorique, refuse, pour pallier les silences engendrés par un tri si rigoureux, d'user des subterfuges traditionnels : morceaux d'éloquence et descriptions de batailles...

- En 1525, Machiavel offre à ses lecteurs une *Histoire de Florence* dont le découpage n'est plus, simplistement, annuel, mais thématique, par domaines.
- 22 C'est en France, enfin, dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, que se développe une réflexion sur l'histoire conçue comme une authentique science.
- 23 Dans sa *Methodus ad facilem historiarum cognitionem* (1566), Jean Bodin définit l'histoire comme une science humaine :
- Humaine : il distingue nettement l'histoire proprement dite, *historia integra*, « narration exacte des actions passées », « étude des gestes de l'homme à travers les sociétés », de l'histoire naturelle et de l'histoire sacrée dont le propos est la connaissance « de l'action et des manifestations du Dieu souverain » et qui, à ce titre, est du domaine des théologiens.
  - Science : Bodin dégage les lois de l'histoire. Il constate le déterminisme climatique, aperçoit la dérive sud-est/nord-ouest des civilisations circum-méditerranéennes et appelle à une vision réellement universelle et non plus européoctrice de l'Histoire.
- 24 Plus hardi, Lancelot de La Popelinière annonce l'émergence d'une histoire parfaite. Dans son *Histoire des histoires* (1599), il affirme que les connaissances historiques sont relatives, qu'elles reflètent la culture dans laquelle elles sont élaborées. Il rejette donc les historiens antiques - à la curiosité bornée - et les chroniqueurs chrétiens - à la perspective faussée - pour souhaiter la constitution d'une « histoire accomplie » qui serait « représentation de tout » et compréhension de tout. Mais il en reste aux déclarations d'intention. Non seulement son projet ne se réalisera pas - s'est-il jamais réalisé ? - mais avec la naissance d'un siècle nouveau, les nouveaux discours sur l'histoire annoncent, unanimes, la mort de cette histoire nouvelle.

## Sources antiques du discours baroque sur l'histoire : continuité et rupture

- 25 Face à leurs lointains prédécesseurs grecs et romains, les théoriciens de l'histoire de l'âge baroque ont une attitude incohérente, à la fois critique et dévotieuse.
- Continuité : l'irrévérence.
- 26 Hérodote est un « méchant homme », « un diffamateur »<sup>4</sup> ; Tite-Live, « un imposteur et l'ennemi commun de toutes les nations de la terre qui n'étaient pas dedans l'Italie »<sup>5</sup> ; Tacite, « un menteur et un calomniateur<sup>6</sup> ». Tels sont les jugements que porte Le Roy sur quelques-uns des plus grands historiens de l'Antiquité. Aucun n'échappe à son humeur critique :
- Je dis à cette heure en général, écrit-il, que presque tous ceux de la Grèce (il s'agit des historiens), Hérodote, Xénophon, Thucydide, Diodore Sicule, Pausanias, Strabo, Aelianus, Athenée, Arrianus, Quinte-Curce et Plutarque sont remplis de panégyriques et de satires<sup>7</sup>...
- Et un peu plus loin :
- Il faut avouer que les Romains n'ont pas moins librement imposé à la foi et à l'aveuglement de la postérité que les Grecs : vous n'en lirez pas deux qui ne se démentent presque avec ennui et qui ne vous donnent un grand sujet de douter qu'ils aient dit la vérité les uns et les autres<sup>8</sup>.
- 27 Un demi-siècle plus tard, Le Vayer et Le Moyne ont la dent aussi dure. Dressant le catalogue des erreurs commises par Hérodote, Timée, Xénophon, Thucydide et Polybe,

Le Vayer conclut, pessimiste : « Les auteurs de ce temps, il n'y en a aucun à qui l'on ait voulu reprocher d'assez notables mécomptes<sup>9</sup> ». Quant à Le Moyne, il assure que « la Grèce n'a eu que deux ou trois historiens et l'ancienne Rome que quatre<sup>10</sup> ».

- 28 Il n'y a point rupture ici entre les théoriciens du second XVI<sup>e</sup> siècle et ceux du XVII<sup>e</sup> siècle. Le Roy, Le Vayer et Le Moyne prennent à leur compte les critiques sévères qu'un Lipsius et un La Popelinière avaient émises avant eux. Le Roy reconnaît ses dettes en la matière. Lui, si peu avide de citer ses sources, évoque l'œuvre de Lipsius et reconnaît :

Encore que je veuille mal à tous les critiques, je me plais infiniment à voir non pas les observations que Lipse fait sur les textes mais celles qu'il fait sur les auteurs des livres qu'il manie.<sup>11</sup>

On est loin du temps des premiers humanistes, ces « embaumeurs du cadavre exquis de l'Antiquité », pour reprendre l'expression de Georges Gusdorf, de ce Quattrocento où Tacite redécouvert, Plutarque adulé et Thucydide traduit et commenté faisaient le fond de librairie de tout honnête homme.

- 29 Pourtant dès qu'il s'agit d'écriture de l'histoire, de méthode, et non plus de contenu, l'irrévérence cesse. Les Anciens redeviennent source et modèle ; Le Roy et Le Vayer rompent avec Lipsius et La Popelinière. L'histoire parfaite n'est pas devant eux, tel un projet, mais derrière eux, très loin derrière eux.

Discontinuité : la référence

- 30 Le fond commun où puisent les théoriciens du XVII<sup>e</sup> siècle est formé des écrits sur l'histoire d'Aristote, de Cicéron, de Lucien et, à un degré moindre, de Polybe, de Denys d'Halicarnasse et de Quintilien. Ce serait à coup sûr une fructueuse direction de recherche que de mesurer l'importance des références à l'Antiquité (aux philosophes, aux orateurs, aux poètes et aux rhéteurs) dans les *Artes historicae* des XVI, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. On y verrait le poids d'un héritage ; on pourrait dessiner la courbe où s'inscrirait le destin de chaque œuvre majeure. La chose paraît d'autant plus aisée que la typographie du temps voulait que les citations ou leur références soient systématiquement mises en marge. Encore faudrait-il, bien entendu, dresser la typologie de ces références : maximes en forme d'axiomes, simple illustration d'un propos à la limite de la pédanterie, affirmation exposée pour être aussitôt réfutée... *L'Ars historica* de Vossius (Amsterdam, 1623) se prête admirablement à ce genre d'enquête. Il révèle l'allure encyclopédique de certains de ces *Artes historicae* dans lesquels l'accumulation est telle que l'ouvrage est bien plus un Trésor qu'un Art.

- 31 Le traité du père Le Moyne, à l'inverse, ne se prête guère à une telle enquête. Non que notre jésuite, nous le verrons, ignore ou rejette les conseils des Anciens - il s'inspire souvent de Quintilien et de Cicéron. Mais il n'aime pas citer ses sources ce qui lui permet de s'attribuer de nombreuses et illégitimes paternités.

- 32 Avec Le Vayer, par contre, les références antiques abondent, qui fondent toutes une attitude de respect admiratif. Son *Discours de l'histoire* débute par un dialogue fictif. Un ami le presse d'écrire « l'histoire de notre temps ... afin de contenter beaucoup de personnes ».

Selon l'opinion de Lucien, rétorque Le Vayer, l'histoire est un présent qui ne doit être fait qu'à la postérité et on ne peut bien écrire l'histoire de son temps que si l'on a le dessein de ne la faire voir que dans l'avenir.<sup>12</sup>

Puis il paraphrase une célèbre formule du *de Oratore* qu'il introduit par une conjonction qui lui donne valeur d'axiome :

Puisque la première loi de l'histoire est de ne jamais dire de mensonge et la seconde de ne jamais taire une vérité.<sup>13</sup>

33 C'est ensuite une référence à Polybe :

C'est une règle constante qu'un bon historien est obligé de publier le bien et le mal des choses et des personnes dont il traite sans que l'amour ou la haine, l'espérance ou la crainte l'en doivent jamais dispenser. Polybe (livres 12 et 16) répète souvent cette maxime.<sup>14</sup>

34 Il serait lassant de multiplier les preuves de cette attitude dévotieuse. Ses conséquences, par contre, doivent retenir plus longtemps notre attention puisque c'est d'elle que découle la définition de l'histoire.

35 Ce qui retient l'attention des historiens de l'histoire, c'est avant tout la rhétorique; c'est aussi l'éthique; ce n'est guère ce que nous nommons aujourd'hui la méthode. Dans les discours sur l'histoire que nous offre le XVII<sup>e</sup> siècle français, le Vrai fait piètre figure face au Beau et au Bien.

## Rhétorique et histoire

36 La place privilégiée accordée aux problèmes de l'écriture tire son origine de la nette dissociation entre érudition et histoire. Les théoriciens de l'âge baroque reviennent à la vieille distinction entre antiquaires et historiens, un moment abolie par les historiens italiens du Quattrocento et les historiens français du XVI<sup>e</sup> siècle, antiquaires, collecteurs de documents anciens ou philologues compétents, sont chassés de l'historiographie.

Le Roy n'a que mépris pour eux :

« Tous ces critiques qui nous persécutent éternellement de tant d'impertinences dont ils emplissent leurs commentaires sur les historiens, et même Machiavel qui a cru s'être élevé au-dessus le reste des hommes dans la science de l'histoire, nous ont laissé des choses si fades, si ridicules qu'ils font voir aux plus stupides qu'ils n'ont jamais ni la controverse de l'histoire, ni son mérite, ni ses défauts.

Ils nous amènent à sonder si le mot qu'ils ont trouvé dans leurs manuscrits a plus de fonds que celui que tout le monde avait reçu ; ils nous expliquent en d'autres mots ce que l'auteur dit en sa façon de parler, comme s'ils faisaient imprimer leurs livres pour de petits écoliers. (Discours..., p. 12-13.)

37 Car le XVII<sup>e</sup> siècle voit le triomphe, la revanche plutôt, d'une histoire rhétorique. Le témoignage d'Agrippa d'Aubigné est à ce sujet suffisamment éclairant. S'inquiétant de la diversité de goût de ses lecteurs, il énumère les « cent façons » d'écrire l'histoire (pour reprendre ici l'expression de Guizot). Son classement est purement rhétorique :

« Les uns cherchent un langage affecté qu'ils appellent fleuri, les autres le concis tout hérissé de pointes ; quelques-uns s'attachent à la cadence des périodes, ne veulent pas qu'elles entrecourent l'haleine du lecteur pour être trop courtes ni aussi que, pour être trop longues, elles amusent les esprits à démêler la construction des paroles, quand il faut trier celle des affaires.

Les moins judicieux désirent des phrases poétiques et molles parmi les roides et mâles discours. Il y en a qui se gorgent de lettres et de harangues, d'autres qui s'en dégoûtent et donnent du pouce au feuillet pour aller chercher les combats. (Préface à *l'Histoire universelle*, 1610.)

38 Aussi les théoriciens de l'histoire, unanimes, consacrent-ils une large part de leurs considérations à l'art de l'écriture.

- Composant son *Discours des vertus et des vices de l'histoire*, Le Roy complète le titre : « et de la manière de la bien écrire ».

- Dans son *Discours de l'histoire*, Le Vayer constate :

Tous les maîtres ont convenu en cela que l'histoire était une des principales parties de l'art oratoire. Aussi voit-on qu'elle fait des harangues qui ne cèdent en rien à celles de la rhétorique, s'en trouvant dans Thucydide et dans Tite-Live qui ne sont pas moins admirées que celles de Démosthène ou de Cicéron.

39 Et, après avoir affirmé, avec Cicéron, que « l'historien a encore cela en commun avec l'orateur qu'il est pathétique », il conseille fortement, toujours appuyé sur les Anciens :

Il faut que l'histoire se serve de l'éloquence poétique. Quintilien dit pour cela que l'histoire est si voisine de la poésie qu'elle est comme un poème libre et sans contrainte.

40 C'est cependant dans le gros traité du père Le Moyne que la part faite à la rhétorique devient plus que dominante, écrasante. Au risque pour l'histoire de se perdre, de se confondre avec toute œuvre littéraire, qu'elle soit prose ou poésie.

41 Pierre Le Moyne (1602-1671) eut l'ambition d'être successivement l'Homère et le Tite-Live français. Ce jésuite, naturellement et pugnacement engagé dans les batailles de la Contre-Réforme (ses premières œuvres sont des écrits antijansénistes), voulut donner à la France la grande épopée nationale qui lui manquait ; ce fut *Saint Louis ou la sainte couronne reconquise*, poème fleuve de vingt-deux mille alexandrins publié en 1651 et 1653... Quelques courts extraits témoigneront du baroquisme de l'œuvre.

Redondance morbide :

Autour du pavillon les harnais et les corps  
Et les chevaux mourants, mêlés aux valets morts  
Font sous les charriots et parmi le bagage  
Un embarras d'effroi, de fureur, de carnage.

Vision théâtrale d'un univers en mouvement, d'un monde renversé, décrit avec pompe et artifice :

D'autre part dans la plaine, à sa valeur ouverte  
Et de sang sarrasin, de sang chrétien couverte,  
Louis portait l'effroi, le désordre et la mort  
Dans les corps ennemis ployant sous son effort.  
Du haut de l'Apennin, avecque moins d'audace  
Le Milan descendu donne aux hérons la chasse.  
Le lion de Lybie, aux yeux étincelants,  
Fait un moindre dégât dans les troupeaux bêlants  
Et le torrent enflé du butin enlevé des campagnes  
Avecque moins de trouble, avecque moins de bruit  
Le travail et l'espoir du laboureur détruit...

42 Déçu par l'accueil, plus que réservé, du public, Pierre Le Moyne se fit historien ; ou plutôt, pour assurer ses bases, théoricien de l'histoire. Il publia en 1670 un gros traité de 320 pages intitulé, brièvement, *De l'histoire*.

43 D'emblée les choses sont claires : « Il faut être poète pour être historien » (p. 7). Certes, « l'histoire est une narration continue de choses vraies », mais enchaîne Le Moyne, « de choses vraies, grandes et publiques, écrites avec art, avec éloquence, avec jugement » (p. 77). Elle exige donc « un art particulier, qui repose sur trois principes :

1 - le choix des choses qui peuvent servir de matériaux

2 - l'arrangement de ces choses

3 - leur embellissement par les figures et les couleurs qu'elles peuvent recevoir de la diction historique » (p. 89).



- 44 C'est à cet arrangement, à cet embellissement, à cette diction que vont tous les soins de notre jésuite.

Car l'histoire demande de l'ornement :

«Mais ce n'est pas un ornement de bal ni de théâtre qu'elle demande ; c'est un ornement de cérémonie et de fête, mais de cérémonie sérieuse et de fête grave et modeste. Et il serait aussi mésséant de la voir parée de locutions et de figures pareilles à celles d'Apulée que si telle Dame, que je pourrais nommer, allait au sermon avec un habit de comédienne.

- 45 Ainsi définie l'histoire n'est guère plus qu'une poésie « dépourvue d'amplifications ». Mais elle exige aussi, outre la « diction », des sentences, des jugements, des éloges et des harangues. Car elle a une fonction sociale qui est, principalement, morale.

## Éthique et histoire

- 46 Les théoriciens de l'histoire s'intéressent autant au portrait moral de l'historien, à ses vertus, qu'au contenu moral de l'œuvre historique.

- 47 Le gros traité du Père Le Moyne débute par une longue dissertation de soixante-dix pages intitulée : « Du mérite de l'histoire et des qualités de l'historien ». Il n'est pas nécessaire que l'historien soit homme d'État ou chef de guerre et riche d'expérience qui lui donne une connaissance directe des choses ; il suffit pour être un bon historien d'avoir l'Esprit. « L'Esprit est la première qualité de l'historien<sup>15</sup> », assure Le Moyne qui précise :

Cet Esprit que rien ne borne ni ne remplit ; qui s'élève au-dessus des couronnes et des têtes couronnées, qui embrasse les états et les empires, qui est populaire dans les Républiques, monarchique dans les monarchies, et a reçu de la Nature au moins en disposition et par manière d'ébauche toutes les formes de la Politique. Avec un rayon de cet esprit, sans avoir manié le gouvernail, il représentera les bonnes et les mauvaises façons de gouverner ; il fera voir les défauts et les vertus des ministres sans avoir eu part au gouvernement... Quoi qu'il soit d'une profession éloignée de la Cour et des Armes, il instruira les Princes et les Capitaines des temps à venir par les exemples des Princes et des Capitaines des temps passés.

- 48 Étrange traité, en vérité, pour nous historiens du XX<sup>e</sup> siècle, que celui où la définition d'une méthode se dissout – se transcende ? – en un don, en une espèce de grâce singulièrement efficace. Ce n'est pas une méthode qui nous est ici proposée ; c'est une magie<sup>16</sup>. Mais cette faculté ne saurait suffire. Il faut que l'historien y ajoute des qualités. Au premier rang, « un jugement éclairé, équitable, modéré, pénétrant et solide<sup>17</sup> ». C'est des vertus de l'historien que dépend la qualité de l'œuvre historique, une œuvre ainsi définie :

L'histoire est la narration continue de choses vraies, grandes et publiques, écrite avec esprit, avec éloquence, avec jugement, pour l'instruction des particuliers et des princes et pour le bien de la société civile<sup>18</sup>.

Telle est, pour tous les historiens des temps, la fonction de l'histoire: instruire et édifier.

- 49 Si sceptique qu'il s'affichât, La Mothe Le Vayer, ce « Sextus Empiricus chrétien », n'en croyait pas moins, et fortement, à la mission éthique de l'historien. Dans son *Dialogue sur l'histoire*, il rapporte en ces termes le dialogue qu'il tint avec un ami imaginaire :

Je lui dis que j'estimais principalement l'histoire comme celle qui faisait les propres fonctions de la philosophie morale et qui lui pouvait être préférée puisque non contente de donner les mêmes préceptes, elle y ajoutait encore les exemples qui

émeuvent et qui rendent le chemin de la vertu plus court que celui par lequel nous conduisent les préceptes...

Ne sait-on pas que les plus belles leçons que reçut Achille de Chiron sont exemplaires ? Que l'idée du Cyrus de Xénophon fut le modèle sur lequel se forma l'invincible courage de Scipion<sup>19</sup> ?

50 Le père Le Moyne multiplie à l'infini les variations sur ce *topos* :

- L'Histoire est une École universelle. Elle est un théâtre pour les bons princes et un échafaud pour les mauvais<sup>20</sup>

- L'Histoire est le juge des rois et des princes; elle a des échafauds et des roues où les méchants souffrent aux yeux de tous les peuples et de tous les siècles les supplices dus à leurs crimes<sup>21</sup>

- Que l'historien sache que son office est... de réformer ou de perfectionner le moderne sur l'antique et le présent sur le passé ; et que la félicité des peuples procurée par l'instruction de ceux qui gouvernent doit être la principale fin de son travail<sup>22</sup>...

51 C'est à coup sûr ailleurs que sur ce terrain que nous devons aller pour sortir de la banalité. Celui des rapports entre histoire et vérité nous offre, heureusement, quelques surprises... édifiantes.

## Vérité et histoire : censure, impuissance, scepticisme

52 Bien sûr, et tous le disent et le répètent cent fois après Cicéron, « l'historien ne doit rien dire de faux et ne rien taire de vrai », mais quelle est médiocre, fragile, inconfortable, la place qu'ils accordent au « discours sur la vérité » dans leurs « discours sur l'histoire » !

53 Le Roy achève et résume son *Discours* par sept maximes :

1 - L'historien doit exceller en deux importantes qualités, le jugement et la mémoire.

2 - Il doit être puissant en biens et en amis.

3 - Il doit écrire pour la postérité.

4 - Il doit savoir parfaitement les histoires anciennes afin qu'ayant mûrement considéré toutes leurs vertus et leurs vices, il ne tombe pas dedans les fautes qu'il aura reconnues. (Cette loi, précise Le Roy, n'est que pour les écoliers et les apprentis.)

5 - De tous les vices, celui des digressions et des exemples est le plus insupportable.

6 - Il ne doit pas seulement raconter... : il doit aussi découvrir les conseils, rendre les raisons et proposer les différents avis.

7 - Il ne doit pas entremêler les mœurs des Princes parmi les actions.

54 Ainsi une bonne culture historiographique critique et quelques impératifs rhétoriques suffisent à faire un bon historien, à condition que celui-ci soit un homme de qualité, au sens intellectuel et moral du terme.

55 Plus prolixe, Le Moyne l'est, assurément. Encore faut-il préciser qu'il ne consacre qu'un dixième de son traité (une trentaine de pages) à la méthode historique telle que nous l'entendons : recherche des sources, critique des sources, établissement des faits... et qu'en ce qui concerne la vérité que l'historien doit à son lecteur, il adopte une attitude à la fois désinvolte et réticente.

56 Lisons la dissertation intitulée « La vérité doit être la principale religion de l'historien ».

« S'engageant dans cette religion, écrit Le Moyne, l'historien se charge de préceptes difficiles. Cicéron et tous les autres après lui les réduisent à trois :

1 - Ne rien dire de faux

2 - Ne rien taire de vrai

3 - Donner à chaque chose sa juste mesure.

Préceptes ainsi commentés :

Le premier précepte ne souffre pas d'explications.

Le deuxième ne doit pas être pris au pied de la lettre. Autrement l'histoire se trouverait à chaque ligne ou occupée à des bagatelles ou souillée de débauches crapuleuses. Que l'historien ait la vue tournée vers sa fin qui est d'instruire et de profiter : et qu'il presse sur cette fin, la forme et la mesure des choses qui sont à dire ou à taire.

Pour le troisième précepte les amplifications qui sont les vertus et qui font le mérite de l'Orateur et du Poète sont défendues à l'historien. Ce précepte n'est pas si facile à observer que le supposeraient ceux qui ne savent pas quels sont les mouvements d'une plume conduite par une imagination fertile en nobles expressions et en grands phantosmes... Que l'historien laisse donc à l'Orateur et au Poète l'emploi des figures qui portent au grand et à l'énorme; qu'il s'abstienne même des couleurs qui ont trop d'éclat.<sup>23</sup>

- 57 Si le normatif surgit, avouons qu'il n'a rien de scientifique. L'éthique et la rhétorique remplissent l'espace apparemment accordé à la méthode pour dire le vrai. Quant à l'étude des sources, elle se limite à de plates considérations sur les sources de la fausseté : l'ignorance, la haine, la flatterie, et ne retiendrait pas notre attention si elle ne débouchait sur un scepticisme dans lequel on peut reconnaître cette impuissance dramatique du baroque maître et victime à la fois des apparences qu'il mettait en scène. L'ignorance est ici considérée comme la condition même de l'exercice de l'histoire et même de la condition de l'homme « à qui la nature n'a pas fait des yeux devant et derrière ».

On demanderait à l'historien plus qu'il ne doit, s'indigne Le Moyne, en l'obligeant à la garantie de tout ce qu'il dit. Si l'on ne sait pas aujourd'hui dans la Chambre du Roi ce qui se passe dans son Cabinet, comment saura-t-on sous le règne de Louis XIV ce qui a passé par la tête des Louis, de tous les Louis qui ont été depuis Clovis jusqu'à lui<sup>24</sup> ?

Suivent ces métaphores baroques :

L'historien voit-il autre chose que l'écorce et la couverture des affaires qui se font devant ses yeux ?

De quoi lui sert la vue de la montre s'il n'a celle du mouvement et des ressorts ?

Les guerres, les révoltes, les batailles, les sièges sont comme des spectacles publics. Chacun voit le jeu des machines et les révolutions de la scène. Mais les ressorts qui font ces jeux et les révolutions sont-ils exposés à qui veut les voir<sup>25</sup> ?

- 58 Et constatant cette incapacité à connaître le fond des choses et les causes réelles, le Père Le Moyne consacre un paragraphe à réclamer « l'indulgence que l'on doit aux historiens<sup>26</sup> ».
- 59 Au fond ce qui est mis à mal, c'est le projet d'Histoire parfaite cher à La Popelinière. L'histoire est imparfaite ; elle ne peut que l'être.
- 60 C'est sans doute ce qu'entend Le Roy lorsqu'il donne à son essai le titre de Discours sur les vertus et les vices de l'histoire. Ces vices, il les aborde de front et les énumère :

Quelque grande et quelque excellente beauté que la nature ait pris la peine de mettre sur son visage, il est impossible qu'elle soit si parfaite et si accomplie que les yeux n'y trouvent toujours quelque défaut et quelque inégalité. On peut faire cette comparaison de l'Histoire : et à n'en point mentir, je ne pense pas qu'il s'en puisse faire une si véritable et si nue de toute passion, que l'on n'y découvre en fin quelque sentiment particulier ou quelque maladie cachée. Il est vrai qu'un grand esprit accompagné de toutes ces admirables parties que désire la perfection d'une

histoire, peut la rendre juste, innocente et presque parfaite : car de la faire entièrement accomplie, il est non seulement au-delà de sa puissance, mais aussi au-dessus de ses désirs, parce qu'il ne peut pas avoir vu tout ce qu'il veut écrire, et ne l'ayant pas vu, un ami, sur les mémoires duquel il dressera son récit, pourra le faire mentir, ou par malice ou par innocence. César que tout le monde estime le plus pur, le plus véritable et le plus croyable historien, n'a pas laissé de nous donner sujet de l'accuser quelquefois de faute de jugement, de trop de crédulité et de trop de vanité.<sup>27</sup>

61 À la différence du traité de Le Moyne, le *Discours sur les vertus et les vices...* ne fait pas le procès de l'infirmité de toute connaissance et particulièrement de la connaissance historique, mais instruit celui de la perversité intellectuelle et morale de l'historien et de ses garants.

62 Il y aurait perversité plus grande, si je vous proposais l'essai de La Mothe Le Vayer, *Du peu de certitude qu'il y a dans l'histoire* (1668) comme un modèle d'*Ars historica*. Le titre se suffit à lui-même et la démonstration de notre sceptique y tient en quelques arguments développés par ailleurs. Dans sa *Préface d'une histoire*, par exemple, où, successivement :

63 – il frappe d'un doute général toutes les proclamations de probité des historiens :

C'est une chose assez superflue, annonce-t-il, à ceux qui ont dessein d'écrire l'histoire de commencer par ces protestations ordinaires que l'amour ni la haine de qui que ce soit ne leur feront rien dire de contraire à la vérité. Il n'est pas aisé de reconnaître par ces belles préfaces celui qui est pour garder religieusement les lois de l'histoire et pour se laisser aller le moins à ses passions.<sup>28</sup>

64 – il disqualifie ceux qui passaient aux yeux de beaucoup (de Le Roy en particulier) comme les mieux placés pour écrire l'histoire : ministres et titulaires des hautes charges de gouvernement :

Il n'y a guère d'apparence qu'ils réussissent mieux que les autres dans une chose où du moins ils ne peuvent éviter le soupçon de quelque partialité ; car il est bien difficile de ne pas imaginer qu'ils aient pour but de faire valoir leurs propres négociations et de justifier autant que faire se peut toutes leurs procédures.<sup>29</sup>

65 – il affirme les limites, les imperfections, de la documentation ; l'inévitable existence de ce qu'il appelle « les mystères politiques cachés ». Et il évoque comme argument l'épisode de Philippe II mourant chargeant « Crétophle de Mora de brûler tous les papiers de son gouvernement qu'il jugeait ne devoir pas venir en évidence<sup>30</sup> ». Alors, on s'en doute, lorsque Le Vayer se pique de méthodologie, ce n'est point pour donner des leçons de rigueur. C'est pour prêcher, avec le sourire, une indulgence nécessaire à l'égard, sinon du mentir, du moins du mensonge.

Polybe et Timée ont dit qu'ainsi que la rectitude était l'essence de la règle, la vérité devait être considérée de même dans l'histoire... Je nie que la vérité soit tellement son essence que le moindre mélange de mensonge la détruise absolument. S'il fallait l'interpréter de cette façon, il serait aisé de prouver qu'il n'y aurait point d'Histoire du monde, si l'on excepte la sacrée... Il y a bien de la différence entre mentir et dire un mensonge. Le premier couvre d'infamie ceux dont nous parlons, mais il n'y aurait point d'apparence de faire un crime irrémissible du second. Pourvu qu'on n'avance rien contre la science ni contre sa conscience, le reste doit être donné à notre humanité.<sup>31</sup>

66 Ainsi le discours de l'âge baroque sur l'histoire n'est apparemment qu'un vieux, un antique discours sur l'histoire comme discours - récit ou sermon. Les ambitions scientifiques de la seconde Renaissance y sont bridées, moquées, niées. Le Roy, Le Vayer et Le Moyne témoignent, de façons diverses mais convergentes, d'un retour à l'Antique; du dernier retour à l'Antique de l'historiographie. Car la fin de l'âge baroque, en

littérature au moins, coïncide avec l'émergence d'une nouvelle histoire, dotée d'une méthode qui lui donne statut de science. *L'Histoire critique du Vieux Testament* de Richard Simon (1678) et le *De re diplomatica* de Jean Mabillon (1681) chassent les tentations contradictoires de crédulité et de pyrrhonisme auxquelles succombaient les historiens impuissants. Les temps sont venus alors d'un nouveau discours sur l'histoire ; celui des Lumières qui plongèrent dans la nuit ces petits maîtres que nous venons de tirer de l'oubli. Un oubli immérité, pour deux raisons. D'une part parce qu'il est bon que les historiens connaissent l'histoire de leur propre discipline ; s'imagine-t-on Clio amnésique ? D'autre part parce que le procès fait à l'histoire par les *minores* du XVII<sup>e</sup> siècle est, par plus d'un trait, d'une évidente modernité. Après le temps des illusions scientistes, « positivistes », marxistes ou sociologiques, l'heure est venue pour les historiens d'aujourd'hui de découvrir, sans honte, la part de la subjectivité et celle de l'écriture dans l'exercice de leur métier. C'est le mérite, moins archaïque qu'il paraît, de Le Roy, de Le Vayer et de Le Moynes d'attirer notre attention sur l'histoire « science humaine » parce que « trop humaine ». À la perfection glacée d'une histoire totale et donc totalitaire, succède aujourd'hui la délicieuse imperfection d'une histoire fabriquée, édifiante, distrayante, plaisante à lire, vivante et, oserai-je dire le mot ? baroque.

## NOTES

### 1. Ont été étudiés ici :

- Martin LE ROY DE GOMBERVILLE, *Discours sur les vertus et les vices de l'histoire et de la manière de la bien écrire*, Paris, 1620.
- LA MOTHE LE VAYER (F. de), *Discours de l'histoire*, Paris, 1638.
- Id., *La Science de l'histoire*, avec le jugement des principaux historiens, Paris, 1665.
- Id., *Du peu de certitude qu'il y a en histoire*, Paris, 1668.
- Id., *Préface d'une histoire*, s.d., dans *Œuvres*, t. 1.
- LE MOYNE (Pierre, S.-J.), *De l'histoire*, Paris, 1670.

### 2. Il s'agit des études de :

- DUBOIS (Claude-Gilbert), *La conception de l'histoire en France au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1977. KELLEY (Donald), *Foundations of modern historical scholarship...*, New York, 1970. YARDENI (Myriam), « La conception de l'histoire dans l'œuvre de La Popelinière », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, II, 1964, p. 109-126.
- HUPPERT (George), *L'idée d'histoire parfaite*, trad. fr., Paris, 1973.
- La thèse d'Huppert a été remarquablement critiquée par : JOUANNA (Arlette), « Histoire et polémique en France dans la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle », *Storia della Storiografia*, n°2 1982, p. 57-76.

### 3. Voir :

- CARBONELL (Charles-Olivier), *L'historiographie*, Paris. 1982.
- 4. LE ROY, *Discours...*, *op. cit.*, p. 15.
- 5. Id., p. 16.
- 6. Id., *ibid.*, p. 34.
- 7. Id., *ibid.*, p. 26.

8. Id., *ibid.*, p. 27.
  9. LA MOTHE LE VAYER, *Préface...*, *op. cit.*
  10. LE MOYNE, *De l'Histoire*, *op. cit.*, p. 10.
  11. LE ROY, *Discours...*, p. 32. Plus loin, Le Roy s'exclame : « Grâce à Dieu, l'ignorance de tous nos historiens anciens et nouveaux a finalement été reconnue par les étrangers » (p. 49).
  12. *Œuvres*, t I, p. 233.
  13. Id., p. 234.
  14. Id., p. 235.
  15. LE MOYNE, *De l'Histoire...*, *op. cit.*, p. 29.
  16. - Peut-être ce texte rejoint-il l'analyse d'Adrian Mariano dans son « Essai d'une définition du baroque littéraire » (*Baroque*, n°6, p. 43-61) : « Rien ne définit davantage l'unité de l'esprit baroque que le fait que la théorie et la pratique de *l'ingegno*, en anglais *wit*, en allemand *witz*, en français *esprit*, se sont répandues à travers l'Europe. Cette faculté a été louée et analysée dans des œuvres célèbres ? ... »
  17. *De l'Histoire...*, *op. cit.*, p. 36.
  18. Id., *ibid.*, p. 76.
  19. *Discours sur l'Histoire*, dans *Œuvres*, t. I, p. 232.
  20. *De l'Histoire...*, *op. cit.*, p. 41.
  21. Id., p. 46.
  22. Id., p. 44.
  23. *De l'Histoire...*, *op. cit.*, p. 102 à 105.
  24. Id., *ibid.*, p. 09.
  25. Id., *ibid.*, p. 110-111.
  26. Id., *ibid.*, p. 110.
  27. *Discours des vertus et des vices...*, *op. cit.*, p. 89-91.
  28. LA MOTHE LE VAYER, *Œuvres*, t. I, p. 418.
  29. Id., *ibid.*, p. 419.
  30. Id., *ibid.*, p. 419.
  31. *Préface d'une Histoire*, *Œuvres*, t. I, p. 421.
- 

AUTEUR

CHARLES-OLIVIER CARBONELL

Université de Montpellier